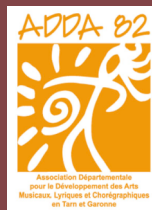




**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS  
ARTISTIQUES EN TARN-ET-GARONNE  
BILAN QUINQUENNAL : 2007-2012**

**LES CHIFFRES-CLÉ  
LES ATOUTS  
LES ÉVOLUTIONS  
LES PERSPECTIVES**



## Les enseignements artistiques en quelques dates : musique et danse

o **1983 et 1986** : Lois de répartition des compétences des collectivités territoriales. Les enseignements de la musique et de la danse sont mentionnés.

o **1989** : Loi sur l'enseignement de la danse

o **1992** : Décrets relatifs au **diplôme d'Etat de professeur de musique, Diplôme d'Etat de professeur de danse**

o **2001** : Charte de l'enseignement artistique spécialisé

o **2004** : La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales comporte un volet culturel qui concerne les enseignements artistiques.

o **2004** : Schéma National d'orientation Pédagogique pour la Danse

o **2008** : Schéma National d'orientation Pédagogique pour la Musique

**2007** : Vote en Assemblée Départementale du schéma départemental des enseignements artistiques en Tarn-et-Garonne.  
Le Conseil Général confie son application à l'ADDA 82.



## Les axes de travail et d'action pour les enseignants, pour les jeunes musiciens et danseurs amateur de Tarn-et-Garonne

- La Formation des enseignants musiciens, danseurs
- La pédagogie musicale, chorégraphique et l'éducation artistique
  - La diffusion des ensembles amateurs sur le territoire
- Un travail en réseau entre professionnels et les élèves de la musique et de la danse

*La formation artistique participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective. (extrait de la charte de l'enseignement artistique spécialisé (2001).*






## Le bilan quinquennal du SDEA 82 ?

- Pour présenter l'ensemble des actions menées de 2007 à 2012 par l'ADDA 82
- Donner des chiffres-clé
  - Présenter les atouts des écoles de musique et de danse
- Présenter les besoins, les évolutions attendues
- Poser des objectifs, des perspectives, pour les 5 ans à venir

Sur 101 départements français (métropole et DOM), 69 ont voté un tel schéma dans leur intégralité (musique, danse, théâtre).

En Midi-Pyrénées, sur 8 départements, la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne présentent un schéma départemental complet.



## Le Schéma départemental des enseignements artistiques en quelques chiffres : de 2007 à 2011

→ De 2007 à 2011, les engagements du Conseil Général de Tarn-et-Garonne pour les enseignements artistiques :

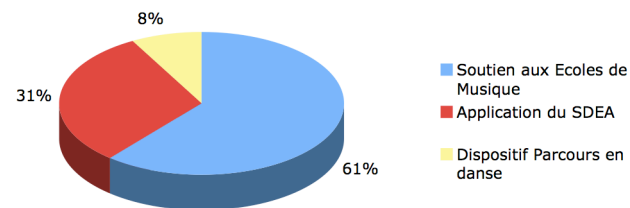
**574.951 € dont :**

349.251 € (fonctionnements et investissements des écoles de musique)

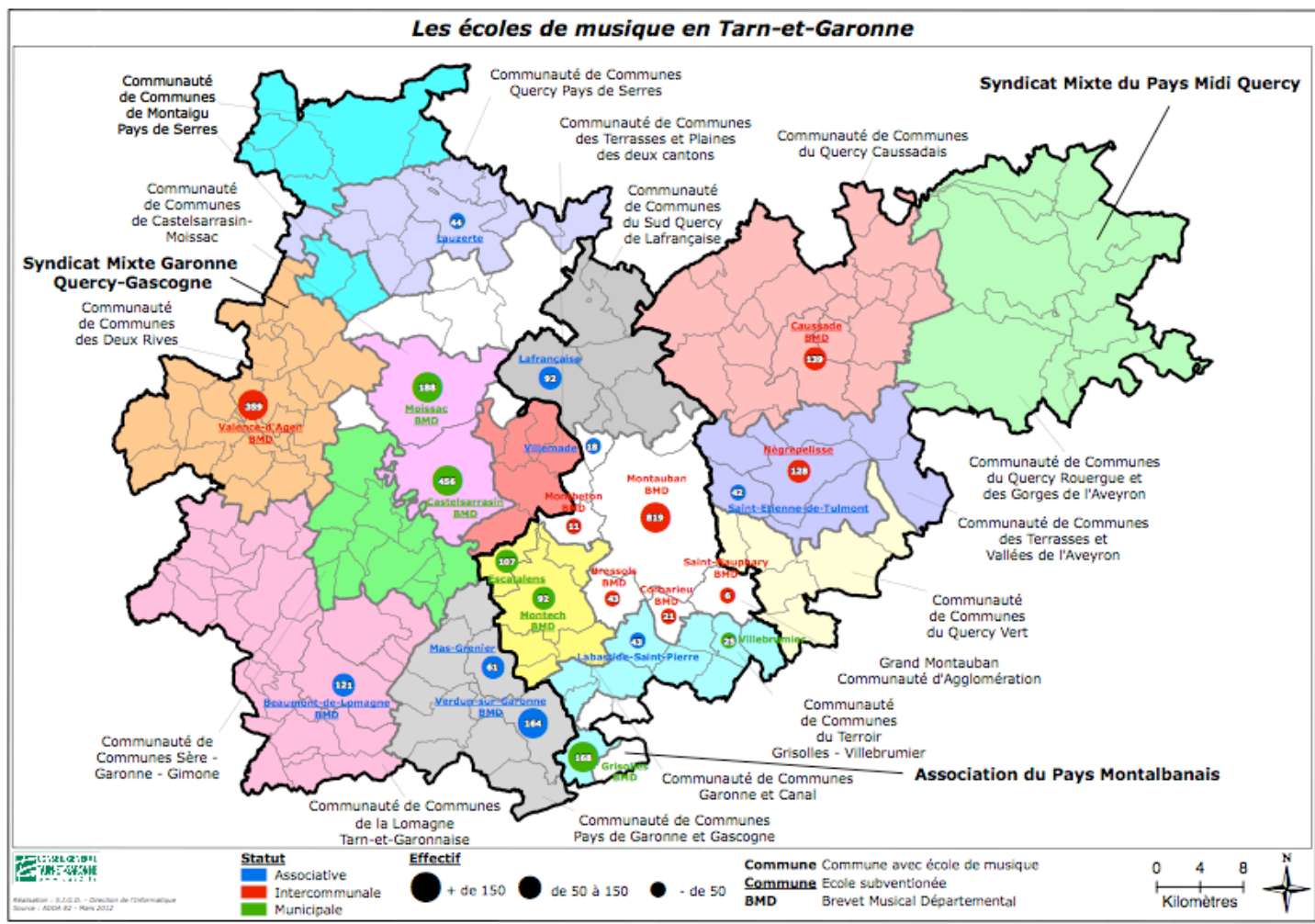
175.700 € pour l'application du SDEA par L'ADDA 82

50.000 € pour le dispositif Parcours en danse (ADDA 82)

**Répartition du Financement Conseil Général de Tarn-et-Garonne : enseignements artistiques de 2007 à 2011**



# A l'ère de l'Intercommunalité depuis 2006 du côté des écoles de musique ?





## Des pistes de réflexions pour les écoles de musique

- 18 écoles de musique en 2011 au lieu de 24 en 2006. Les raisons : regroupement des écoles municipales devenues écoles intercommunales : Quercy Caussadais, Bressols et Corbarieu rattaché au Conservatoire.
  
- Réflexion sur la mutualisation des moyens pour une équité territoriale (qualité d'enseignement, d'accueil du public, de suivi administratif).



## Le Schéma départemental des enseignements artistiques en quelques chiffres pour l'ADDA 82 : de 2007 à 2011

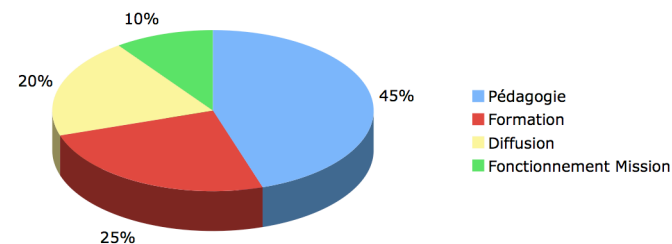
→ De 2007 à 2011, L'ADDA 82 s'est chargée d'appliquer le SDEA selon les besoins des écoles de danse et de musique :

**175.700 € dont :**

52 % pour la rémunération de la chargée de mission à temps partiel

48 % aux volets Formation, Pédagogie et Diffusion

**SDEA 82 : Pourcentage moyen de l'enveloppe financière globale des 3 volets de 2007 à 2011**





## Le Schéma départemental des enseignements artistiques en quelques chiffres pour l'ADDA 82 : de 2007 à 2012

→ De 2007 à 2012, les actions ont réuni :

→ **17 intervenants professionnels (musique, danse, théâtre) pour le volet Pédagogie**

→ 19 disciplines pour le Brevet Musical Départemental depuis 2011

→ 50 professionnels jurys et accompagnateurs piano depuis 2011 = 68h d'interventions

→ 483 élèves inscrits au BMD depuis 2008

→ 500 élèves des écoles de danse ont participé à parcours en danse

→ 120 élèves des écoles de danse ont suivi le stage de l'harmonie départementale

→ 3.000 spectateurs ont suivi les manifestations de diffusion des ensembles amateurs : **Volet Diffusion musique / danse**

## Le Schéma départemental des enseignements artistiques en quelques chiffres pour l'ADDA 82 : de 2007 à 2012

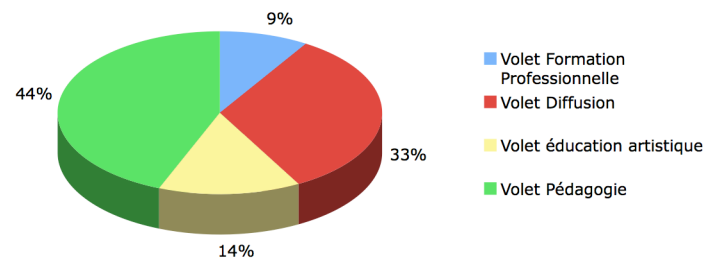
→ De 2007 à 2012, les actions ont réuni :

→ 12 Formations pour les professionnels (musique, danse, théâtre) pour le volet Formation

→ Au total, 3.570 personnes ont bénéficié du SDEA de 2007 à 2012.



→ = 500 heures d'interventions.

Répartition des usagers du SDEA 82 par volet






## Les atouts du SDEA 82

- Le travail de concertation et de réseau avec les écoles de danse et de musique
  - la mise en place d'un comité de pilotage pour les écoles de musique
  - le partage de projets entre enseignants, entre les élèves avec des intervenants professionnels
  - Une amélioration dans l'harmonisation des enseignements de la musique avec des progrès encore à mener.
    - Un travail continu de suivi, de connaissance, d'écoute, d'analyse, de concertation pour l'ADDA 82
    - L'accompagnement des projets artistiques et pédagogiques des écoles de danse et de musique par l'ADDA 82
  - L'inscription des élèves des écoles de musique au BMD
- 
- 




## Des lieux d'enseignement au cœur des territoires : des mises au point à réaliser

- Le déséquilibre Rural / urbain. D'où la question de la réflexion de a mutualisation des moyens.
  - L'unité de fonctionnement des écoles de musique publiques : administration, pédagogie, lien avec le schéma national d'orientation pédagogique
  - Réflexion sur le fonctionnement des écoles associatives fonctionnant avec trop peu de moyens pour être de véritables écoles de musique.
  - Les projets d'établissement et pédagogique pour des écoles au service de la population.
  - La formation des enseignants : réflexion avec le CNFPT, Uniformation. Des professionnels formés pour une meilleure qualité d'enseignement, et un service public efficace. (musique et danse).
- 



## Des lieux d'enseignement au cœur des territoires : des mises au point à réaliser


- La gestion administrative des écoles de musique : secrétariat, coordonnateur pédagogique.
  - Les enseignements du théâtre, des musiques et danses traditionnelles
    - Les musiques actuelles, contemporaines pour s'adapter aux nouvelles demandes des jeunes tarn-et-garonnais
  - Une meilleure place pour l'enseignement de la danse sur le département avec du personnel qualifié et des locaux adaptés.
  - L'éducation artistique : mise en place de parcours culturel de l'élève, engagement partagé dans un projet artistique, développer des accueils d'artistes au sein des collèges.
- 

## LES 9 OBJECTIFS DU SDEA POUR LES 5 ANS À VENIR

- Poursuivre l'observation ,l'analyse, la concertation avec les professionnels et les élus.
- L'accessibilité territoriale : solidarité, mutualisation ?
  - L'articulation des enseignements artistiques avec la création, la diffusion de spectacles, et l'éducation nationale.
- La diversité des enseignements artistiques pour être au cœur de l'évolution des nouvelles technologies, et des nouvelles pratiques musicales et chorégraphiques.
- La qualification des enseignants en partenariat avec les EPCI, le CNFPT, Uniformation.



## LES 9 OBJECTIFS DU SDEA POUR LES 5 ANS À VENIR

- La mise en place de projets d'établissement et pédagogique selon les territoires.
  - Le développement de la cohérence d'enseignement.
  - Structurer l'éducation artistique avec l'Inspection Académique.
  - Diversification de l'offre d'enseignement et des publics. Les établissements d'enseignements artistique = + de 6.000 personnes par an (musique et danse).
- 



ADDA 82

Hôtel du Département - BP 783

82013 MONTAUBAN Cedex

 05 63 91 83 96

[www.adda.cg82.fr](http://www.adda.cg82.fr)

[adda82@wanadoo.fr](mailto:adda82@wanadoo.fr)

